

## Theratechnologies annonce ses résultats financiers pour le troisième trimestre de 2015

Octobre 1, 2015

**MONTRÉAL, CANADA--(Marketwired - 1 oct. 2015)** - Theratechnologies inc. (Theratechnologies) (TSX:TH) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le troisième trimestre clos le 31 août 2015.

### Faits saillants financiers du troisième trimestre de 2015

- Ventes nettes de 9 189 000 \$, soit une hausse de 30 % d'un trimestre à l'autre
- Bénéfice net de 1 179 000 \$, soit une hausse de 44 % par rapport au trimestre précédent
- BAIIA ajusté de 2 621 000 \$, soit une augmentation de 39 % par rapport au trimestre précédent
- Produit net de 10 287 000 \$ tiré d'un appel public à l'épargne réalisé au troisième trimestre
- Liquidités de 15 178 000 \$ à la clôture du trimestre
- Entente de distribution et de licence conclue avec BL&H Co., Ltd., en Corée du Sud

« Les résultats enregistrés pour le trimestre écoulé sont les meilleurs que nous ayons connus jusqu'ici. La forte croissance persistante des ventes, du bénéfice et des flux de trésorerie ainsi que la réalisation d'une opération de financement fructueuse, conjuguées à l'ajout de nouveaux territoires et à la concrétisation de nos premières ventes en Europe et au Canada démontrent la solidité de notre plan d'affaires. À court terme, nous garderons le cap sur ce plan d'affaires afin de continuer à produire des résultats pour nos actionnaires », a déclaré Luc Tanguay, président et chef de la direction de Theratechnologies Inc.

### Résultats financiers du troisième trimestre

Les résultats financiers présentés dans le présent communiqué de presse sont tirés du rapport de gestion et des états financiers consolidés non audités de la Société pour la période close le 31 août 2015, lesquels ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Le rapport de gestion du troisième trimestre clos le 31 août 2015 et les états financiers consolidés non audités sont disponibles au [www.theratech.com](http://www.theratech.com) et au [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Sauf indication contraire, tous les montants figurant dans le présent communiqué de presse sont présentés en dollars canadiens et les termes clés ont le sens qui leur est attribué dans notre rapport de gestion. Aux fins de la présente, *EGRIFTA<sup>MD</sup>* renvoie à la tésamoréline, utilisée pour la réduction de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH et atteints de lipodystrophie. *EGRIFTA<sup>MD</sup>* est notre marque de commerce déposée.

Le fait d'avoir récupéré les droits de commercialisation d'*EGRIFTA<sup>MD</sup>* aux États-Unis en 2014 a eu une incidence considérable sur nos activités et sur les principaux aspects des informations financières que nous présentons, ce qui rend les comparaisons de la performance d'un exercice à l'autre moins utiles comme moyen d'évaluation de la Société. Comme il est décrit ci-dessous, les mesures comptables les plus touchées par ce changement sont les revenus et les frais de vente et de développement des marchés.

Les revenus de l'exercice 2015 reflètent principalement les ventes nettes d'*EGRIFTA<sup>MD</sup>* à RxC Aquisition Company (« RxCrossroads »), notre distributeur exclusif aux États-Unis. Ces ventes nettes ont été effectuées à un prix considérablement plus élevé que les ventes d'*EGRIFTA<sup>MD</sup>* à EMD Serono, Inc (« EMD Serono ») aux fins de revente en 2014. De plus, les revenus de 2014 reflétaient deux composantes supplémentaires qui ne sont plus prises en compte par suite de la résiliation de notre entente de collaboration et de licence avec EMD Serono, (« la convention de résiliation de licence d'EMD Serono »). Les composantes de revenus touchées sont l'amortissement du paiement initial reçu d'EMD Serono et les redevances sur les ventes d'*EGRIFTA<sup>MD</sup>* par celle-ci.

Les **revenus consolidés** pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2015 se sont établis à 9 193 000 \$ et à 21 044 000 \$, comparativement à 4 000 \$ et à 4 069 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2014.

Les revenus tirés des ventes nettes pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2015 se sont établis à 9 189 000 \$ et à 20 832 000 \$, comparativement à néant et à 675 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2014. Les hausses considérables pour les périodes de l'exercice en cours découlent des changements apportés au modèle d'affaires de la Société, tel qu'il est expliqué plus haut, et à nos succès subséquents au chapitre des ventes. Au cours des périodes correspondantes de 2014, les ventes nettes avaient subi les contrecoups de problèmes de production, qui ont depuis été réglés.

Au cours de la période de neuf mois close le 31 août 2015, nous avons reçu un paiement initial de 200 000 \$ de la part d'AOP, notre partenaire commercial en Europe. Le montant inscrit à titre de paiements initiaux et d'étape pour la période de neuf mois close le 31 août 2014 avait trait à l'amortissement du paiement initial reçu relativement à notre entente de collaboration et de licence avec EMD Serono (l'« entente avec EMD Serono »). En raison de la résiliation de cette entente le 1<sup>er</sup> mai 2014, la totalité du solde non amorti du paiement initial a été comptabilisée à titre de revenus à cette date.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2015, le **coût des ventes** s'est établi à 1 304 000 \$ et à 2 863 000 \$, comparativement à 212 000 \$ et à 1 851 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2014. Le coût des ventes du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 août 2014 comprenait des coûts de production non attribués de 212 000 \$ et de 1 251 000 \$, respectivement.

Les **frais de R et D** pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2015 se sont chiffrés à 1 471 000 \$ et à 3 979 000 \$, comparativement à 1 036 000 \$ et à 4 453 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2014. La majeure partie des frais pour les deux exercices est

attribuable aux essais cliniques de phase 4 actuellement en cours qui sont exigés par la FDA aux fins de son approbation d'*EGRIFTA*<sup>MD</sup>. Le premier essai est une étude par observation à long terme et le deuxième, une étude sur la rétinopathie, qui vise à déterminer si *EGRIFTA*<sup>MD</sup> accentue l'incidence ou la progression de la rétinopathie diabétique chez les patients infectés par le VIH, atteints de diabète et de lipodystrophie et présentant un excès de graisse abdominale.

Nos coûts liés à l'étude d'observation se sont établis à 343 000 \$ et à 1 003 000 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2015, comparativement à 276 000 \$ et à 708 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2014. Pour les cinq premiers mois de l'exercice 2014, les coûts de l'étude d'observation ont été partagés à parts égales avec EMD Serono. Les coûts de l'étude sur la rétinopathie se sont établis à 485 000 \$ et à 1 504 000 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2015, comparativement à 350 000 \$ et à 2 205 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2014.

Les frais de R et D comprennent également les frais liés aux affaires médicales, principalement en matière de pharmacovigilance, à la liaison médicale et aux questions réglementaires.

Les **frais de vente et de développement des marchés** se sont chiffrés à 3 525 000 \$ et à 8 578 000 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2015, comparativement à 1 720 000 \$ et à 5 247 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2014.

Les activités de vente et de développement des marchés ont augmenté considérablement depuis la récupération de nos droits de commercialisation d'*EGRIFTA*<sup>MD</sup> sur le marché des États-Unis. Au cours du trimestre clos le 31 août 2015, nous avons commencé à intensifier nos activités de marketing et avons ajouté un représentant des ventes.

De plus, les frais de vente et de développement des marchés comprennent maintenant l'amortissement de la valeur des immobilisations incorporelles établi pour les droits de commercialisation d'*EGRIFTA*<sup>MD</sup>. Cette charge d'amortissement s'est élevée à 483 000 \$ et à 1 406 000 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2015, comparativement à 432 000 \$ et à 576 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2014.

Les **frais généraux et administratifs** ont totalisé 865 000 \$ et 2 898 000 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2015, comparativement à 914 000 \$ et à 3 254 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2014. Les frais plus élevés en 2014 ont découlé en grande partie des honoraires professionnels.

Les **produits financiers** se sont établis à 4 000 \$ et à 262 000 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2015, comparativement à 66 000 \$ et à 294 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2014. Les produits d'intérêts ont reculé en raison de la réduction graduelle de la taille du portefeuille et les liquidités sont désormais investies dans des instruments à plus court terme dégagant un rendement moindre. Les produits financiers de la période de neuf mois close le 31 août 2015 reflètent un profit de 188 000 \$ à la renégociation de l'obligation à long terme envers EMD Serono selon les modalités de la convention de résiliation de licence d'EMD Serono.

Des **charges financières** de 853 000 \$ et de 1 895 000 \$ ont été inscrites pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2015, ce qui comprend des charges de désactualisation de 654 000 \$ et de 1 863 000 \$, respectivement, au titre de l'obligation à long terme envers EMD Serono. Les chiffres du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 août 2015 comprennent également des frais d'émission liés au passif au titre des bons de souscription de 115 000 \$ et la variation de la juste valeur du passif au titre des bons de souscription de 95 000 \$.

Des charges financières de 574 000 \$ avaient été inscrites pour le trimestre clos le 31 août 2014, y compris des charges de désactualisation de 508 000 \$ au titre de l'obligation à long terme envers EMD Serono. Pour la période de neuf mois close le 31 août 2014, des charges financières de 561 000 \$ avaient été comptabilisées, soit principalement des charges de désactualisation de 678 000 \$ au titre de l'obligation à long terme, contrebalancées en partie par des profits de change de 121 000 \$.

Le **BAIIA ajusté** pour le trimestre clos le 31 août 2015 s'est établi à 2 621 000 \$, soit une hausse de 39 % par rapport au montant de 1 885 000 \$ comptabilisé au trimestre précédent. Le BAIIA ajusté de la période correspondante de l'exercice 2014 s'était établi à (3 360 000)\$. Pour la période de neuf mois close le 31 août 2015, le BAIIA ajusté s'est chiffré à 4 254 000 \$, comparativement à (9 070 000)\$ pour la période correspondante de l'exercice 2014. Cette amélioration importante du BAIIA ajusté en 2015 est principalement attribuable à la récupération des droits de commercialisation d'*EGRIFTA*<sup>MD</sup> sur le marché des États-Unis en mai 2014 et aux mesures adoptées depuis ce temps dans le cadre du plan d'affaires. Un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté est présenté à la rubrique « Informations supplémentaires » plus bas.

Compte tenu des variations des revenus et des charges dont il est question plus haut, nous avons inscrit un **bénéfice net** de 1 179 000 \$, pour le trimestre clos le 31 août 2015, soit une hausse de 44 % par rapport au montant de 818 000 \$ comptabilisé pour le trimestre précédent. Au cours de la période correspondante de l'exercice 2014, nous avons subi une perte nette de 4 394 000 \$. Pour la période de neuf mois close le 31 août 2015, le bénéfice net s'est chiffré à 1 083 000 \$ comparativement à une perte nette de 6 921 000 \$ comptabilisée pour la période correspondante de l'exercice 2014.

Le bénéfice net par action pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2015 s'est établi respectivement à 0,02 \$ et à 0,02 \$, comparativement à une perte nette par action de respectivement (0,07)\$ et (0,11)\$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2014.

Pour le trimestre clos le 31 août 2015, les activités d'exploitation ont généré des **flux de trésorerie** positifs de 2 027 000 \$, soit une hausse de 83 % par rapport au trimestre précédent. Pour la période correspondante de 2014, les activités d'exploitation avaient généré des flux de trésorerie de 156 000 \$. Pour la période de neuf mois close le 31 août 2015, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie positifs de 3 853 000 \$, contre des flux de trésorerie négatifs de 5 623 000 \$ pour la période correspondante de 2014.

Au premier trimestre de l'exercice 2015, la Société a renégocié le montant et les modalités de paiement pour le paiement initial de l'obligation à long terme, qui était dû le 1<sup>er</sup> mai 2015. Selon les nouvelles modalités, le premier paiement totalise 4 167 808 \$ US (précédemment 4 000 000 \$ US) et est exigible en trois versements inégaux comme suit : 500 000 \$ US le 1<sup>er</sup> mai 2015 (déjà versé), 1 550 548 \$ US le 31 août 2015 (déjà versé) et 2 117 260 \$ US le 30 novembre 2015. Les quatre paiements résiduels annuels de 4 000 000 \$ US demeurent inchangés et sont exigibles le 1<sup>er</sup> mai de chaque année à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016, et ce, jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2019, ce qui porte le total des frais de résiliation anticipés à 20 168 000 \$ US.

L'appel public à l'épargne réalisé au troisième trimestre de l'exercice 2015 a généré un produit net de 10 287 000 \$.

Au 31 août 2015, les liquidités, qui comprennent la trésorerie et les placements obligataires, se sont chiffrées à 15 178 000 \$, en hausse par rapport à des liquidités de 3 178 000 \$ inscrites au 30 novembre 2014.

#### Rapprochement du bénéfice net ou de la perte nette avec le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements ajusté (BAIIA ajusté)

Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement du BAIIA ajusté est présenté dans le tableau ci-dessous. Nous utilisons des mesures financières ajustées pour évaluer notre performance d'exploitation. Les organismes de réglementation des valeurs mobilières exigent que les sociétés informent les lecteurs que le résultat et toute autre mesure ajustée selon des paramètres autres que les IFRS n'ont aucun sens normalisé et qu'il est donc peu probable qu'ils soient comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de façon isolée. Nous utilisons le BAIIA ajusté pour mesurer notre performance d'exploitation d'une période à l'autre sans tenir compte des variations provoquées par divers ajustements pouvant fausser l'analyse des tendances à l'égard de nos activités et parce que nous croyons que cette mesure procure des renseignements utiles sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous parvenons au BAIIA ajusté consolidé en ajoutant au bénéfice net ou à la perte nette les produits financiers et les charges financières, les amortissements, l'impôt ainsi que les crédits d'impôt à l'investissement fédéraux de l'ARC inscrits en 2014. Nous excluons aussi l'incidence de certaines transactions non monétaires, telles que la rémunération fondée sur des actions pour le régime d'options d'achat d'actions ainsi que la dépréciation des stocks, dans le calcul du BAIIA ajusté. Nous estimons qu'il est utile d'exclure ces éléments puisqu'ils représentent des charges hors trésorerie, qu'ils échappent au contrôle de la direction à court terme, ou qu'ils n'ont pas d'incidence sur la performance d'exploitation principale. L'exclusion de ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Les charges de rémunération fondée sur des actions sont une composante de la rémunération des employés et elles peuvent varier considérablement selon le cours des actions de la Société. De plus, d'autres éléments sans incidence sur la performance d'exploitation principale de la Société peuvent varier considérablement d'une période à l'autre. Ainsi, le BAIIA ajusté permet de mieux suivre l'évolution des résultats d'exploitation au fil du temps aux fins de leur comparaison. Il se pourrait que notre méthode de calcul du BAIIA ajusté soit différente de celle utilisée par d'autres sociétés.

#### **Informations supplémentaires sur le BAIIA ajusté**

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les 31 août		Périodes de neuf mois closes les 31 août	
	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	1 179	(4 394)	1 083	(6 921)
Ajouter (déduire) :				
Amortissements	486	446	1 415	618
Charges financières	853	574	1 895	561
Produits financiers	(4)	(66)	(262)	(294)
Rémunération fondée sur des actions pour le régime d'options d'achat d'actions	62	21	102	61
Crédits d'impôt à l'investissement fédéraux	0	0	0	(4 110)
Charge d'impôt sur le résultat	0	8	10	28
Dépréciation des stocks	45	51	11	987
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>2 621</b>	<b>(3 360)</b>	<b>4 254</b>	<b>(9 070)</b>

#### **Détails sur la conférence téléphonique**

Une conférence téléphonique aura lieu aujourd'hui à compter de 8 h 30 (HE) pour discuter des résultats. L'appel sera animé par Luc Tanguay, président et chef de la direction. Les analystes financiers seront invités à poser des questions lors de la conférence téléphonique. Les membres des médias et autres personnes intéressées sont invités à la conférence à titre d'auditeurs uniquement.

Pour accéder à la conférence téléphonique, veuillez composer le 1-877-223-4471 (Amérique du Nord) ou le 1-647-788-4922 (international). L'appel sera également accessible par webdiffusion à <http://www.gowebcasting.com/6855>. L'enregistrement audio de cette conférence sera disponible jusqu'au 23 octobre 2015 au 1-800-585-8367 (Amérique du Nord) ou au 1-416-621-4642 (international) en saisissant le code d'accès 16666146.

#### **À propos de Theratechnologies**

Theratechnologies (TSX:TH) est une société pharmaceutique spécialisée dans le traitement de désordres métaboliques répondant à des besoins médicaux non satisfaits en vue de promouvoir un vieillissement en santé et une qualité de vie améliorée. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur le site Web de la Société au [www.theratech.com](http://www.theratech.com) et sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### **Information prospective**

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs reposent sur les opinions et les hypothèses de la direction ou sur l'information disponible à la date où ils sont formulés et se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « peut », « va », « pourrait », « voudrait », « devrait », « perspectives », « croit », « planifie », « envisage », « prévoit », « s'attend » et « estime » ou la forme négative de ces termes ou des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent, sans toutefois s'y limiter, des énoncés portant sur la commercialisation fructueuse d'EGRIFTA<sup>MD</sup> aux États-Unis et sur l'établissement d'une base d'exploitation rentable pour la Société.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses, sans toutefois y être limités, notamment l'hypothèse que nos campagnes de commercialisation aux États-Unis se traduiront par une augmentation du bassin de patients pour *EGRIFTA*<sup>MD</sup>, que nous aurons un approvisionnement continu d'*EGRIFTA*<sup>MD</sup>, que la Food and Drug Administration des États-Unis n'émettra pas quelque ordonnance ou décision ayant pour effet de suspendre la commercialisation d'*EGRIFTA*<sup>MD</sup> aux États-Unis, que les régimes d'assurance-médicaments gouvernementaux au Canada incluront *EGRIFTA*<sup>MD</sup> parmi les médicaments remboursés, qu'*EGRIFTA*<sup>MD</sup> sera bien accueilli sur les marchés dans les territoires hors des États-Unis et que les relations avec nos partenaires commerciaux et nos fournisseurs ne se heurteront pas à des différends.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à plusieurs risques et incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et sont susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont exprimés, expressément ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse. Ces risques et ces incertitudes comprennent, sans toutefois s'y limiter, le risque que les ventes d'*EGRIFTA*<sup>MD</sup> aux États-Unis diminuent, le risque que la Société soit incapable d'approvisionner les États-Unis et le Canada en *EGRIFTA*<sup>MD</sup> en raison d'une augmentation des ventes ou de problèmes de fabrication qui se traduiraient par un épuisement du stock actuel de la Société, le risque qu'*EGRIFTA*<sup>MD</sup> fasse l'objet d'un rappel, ainsi que le risque que les charges d'exploitation de la Société subissent l'incidence défavorable importante d'événements imprévus. Les investisseurs éventuels sont priés de consulter la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle datée du 25 février 2015, qui peut être consultée à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ils ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse et traduisent nos attentes à cette date.

Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, à la suite de nouveaux événements ou circonstances ou pour toute autre raison que ce soit, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Renseignements:

Denis Boucher  
514-913-1957